



# Projet éolien Chemin du Chêne

Lettre d'information n°2 – Avril 2019

*L'équipe de Global Wind Power  
vient à votre rencontre*

*Informez-vous sur le projet  
le jeudi 25 avril de 17h à 20h*

L'équipe de Global Wind Power sera à la salle des fêtes d'Harcigny le jeudi 25 avril de 17h à 20h pour présenter le projet éolien Chemin du Chêne. Venez échanger avec nous et soumettre vos suggestions.

A cette occasion nous pourrons expliquer les étapes de développement du projet, la manière dont nous prenons en compte les enjeux du territoire. Nous pourrons répondre à vos questions sur le fonctionnement d'un parc éolien.



Découvrez les nouvelles actualités du projet sur le site internet  
et apportez vos contributions à nos réflexions :

<https://ProjetEolienCheminDuChene.fr>

*Le mât de mesure du vent implanté,  
des premiers résultats prometteurs*

Le mât de mesures du vent, d'une hauteur de 120 mètres, a été installé en février 2019 pour une durée d'un an sur une parcelle agricole au centre de la zone d'étude.

La moyenne de vitesse du vent relevée depuis l'installation du mât est de 31 km/h à 120 mètres de haut. Il faudra pondérer cette moyenne avec les mesures prises tout au long de l'année à venir. Ces premiers résultats sont prometteurs puisque les pales des éoliennes commencent à tourner avec un vent de 10,5 km/h.

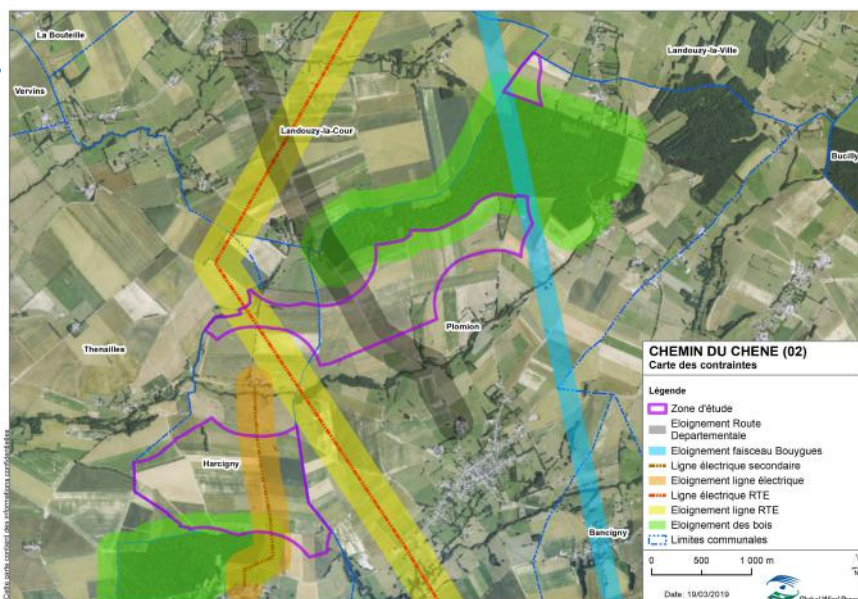


# Projet éolien Chemin du Chêne

## Des études pour affiner nos réflexions d'implantation

Nos écologues, qui recensent les enjeux environnementaux sur le terrain, nous recommandent, pour l'implantation des éoliennes, de s'éloigner des bois. En effet, la lisière de forêt (en vert sur la carte ci-contre) est plus sensible écologiquement.

Les servitudes techniques identifiées (en orange, jaune, bleu et gris sur la carte) imposent un recul aux lignes électriques, aux faisceaux hertziens et à la route départementale.



## Comment l'implantation des éoliennes est-elle définie ?

Grâce aux études (technique, environnementale, paysagère, acoustique, de vent) réalisées par nos experts, nous identifions les enjeux à prendre en compte pour définir l'implantation des éoliennes. Nous attendons les premiers résultats des études pour proposer une première implantation des éoliennes en mai 2019.

## Comment représenter les futures éoliennes dans le paysage ?

Des photos du paysage en direction du projet sont réalisées depuis une soixantaine de points de vue répartis sur 3 périmètres (immédiat, rapproché et éloignés) allant jusqu'à 20 kilomètres autour de la zone d'étude.

## Des enjeux paysagers à prendre en compte

L'étude paysagère, patrimoniale et touristique souligne plusieurs sensibilités locales importantes :

- les églises protégées de Plomion, Bancigny et Nampcelles-la-Cour
- le circuit des églises fortifiées et le chemin de randonnée GR 22
- la vallée verte et La Nigaudière

Lorsque l'implantation et les caractéristiques des éoliennes seront connues, elles seront insérées sur les photos pour donner une représentation réaliste de l'intégration du futur parc éolien dans le paysage local.

## Actualité – Campagne acoustique

10 sonomètres ont été installés autour de la zone d'étude pour une durée de 10 jours. L'étude acoustique permet de mesurer le bruit résiduel correspondant au bruit audible actuellement autour de la zone d'étude, puis de simuler, grâce à des logiciels spécifiques, l'impact sonore des futures éoliennes. Les simulations permettent de s'assurer que le parc éolien respectera la réglementation.



## Vous aussi apportez vos contributions

Nous vous invitons à vous rendre dès à présent sur le site internet dédié au projet. Vous pouvez ainsi vous informer, poser des questions et apporter vos contributions.

<https://ProjetEolienCheminDuChene.fr>

ou par courriel : [contact@ProjetEolienCheminDuChene.fr](mailto:contact@ProjetEolienCheminDuChene.fr)

